

Les cours en 3GT (2021-2022) et en 4GT (2022-2023)

NOM et prénom de l'élève :

..... Classe :

Je désire rester au collège l'an prochain : OUI – NON

Date :

Signature de l'élève :

Signature du(de la) responsable légal(e) :

Comment compléter cette grille ? VOIR VERSO

1-2	Education physique 2h			Garçon	Fille
3-4	Religion 2h				
5-9	Français 5h				
10-14	Mathématiques 5h				
	Hors immersion			E.M.I.L.E. (Nederlands) 9u	
15-18	Langue moderne 1 Anglais 4h	Langue moderne 1 Néerlandais 4h	Moderne taal 1 Nederlands 4u		
				Nederlandse conversatie 1u (3GT)	
19-20	Histoire 2h			Geschiedenis 2u	
21-22	Géographie 2h			Aardrijkskunde 2u	
23-25	Sciences 3h (01)			Sciences 5h (02)	
26-29	Latin 4h (03)	Sciences sociales 4h (04)	Arts d'expression 4h (05-06-07)		
30-33	Langue moderne 2 Néerlandais 4h (09)	Langue moderne 2 Anglais 4h (10)	Grec 2h (08)		
			Langue moderne 2 Néerlandais 2h (11)	Langue moderne 2 Anglais 2h (12)	

Commentaires des professeurs :

Choisir une option ...

Le choix d'une option est une décision importante qui engage l'élève pour l'ensemble du degré, c'est-à-dire pour ses 3^{ème} ET 4^{ème} années. Nous vous encourageons donc à prendre le temps de la réflexion, à consulter les enseignants du 2e degré, à vous informer auprès des élèves actuellement en 3e ou en 4e afin de choisir un programme de cours adapté à votre situation scolaire et à vos ambitions. Ce choix est d'autant plus important qu'il nous est très difficile de répondre favorablement aux demandes de changement d'option en cours d'année, car elles bouleversent l'organisation préétablie, notamment en ce qui concerne la composition des classes. De plus, elles témoignent d'une inconstance peu compatible avec une formation stable et bien réfléchie. Enfin, nous considérons le fait d'inviter nos élèves à assumer leurs choix d'options comme une démarche d'apprentissage à part entière.

Les cases grisées indiquent les cours pour lesquels aucun choix n'est nécessaire.
Les choix se font en traçant une croix dans les cases choisies.

Tu ne peux choisir qu'un seul cours parmi plusieurs situés sur la même ligne ; par exemple, tu ne peux pas choisir les sciences sociales en même temps que les sciences 5h, les arts d'expression en même temps que le latin, et ainsi de suite.

La première colonne indique la numérotation des heures de formation, soit un total maximal de 33h en 3^e et 4^e (34h, en troisième, pour les élèves de la filière "immersion").

De 1 à 14, aucun choix mais l'indication Fille ou Garçon pour l'éducation physique.

De 15 à 18, choix de la langue moderne 1 : sauf exception, tu dois poursuivre la première langue, entamée en première secondaire. Si, à titre tout à fait exceptionnel, tu souhaites modifier ce choix de première langue, tu dois contacter la responsable du degré, au bureau 303. La demande doit être motivée par un écrit des parents et de l'élève.

Pour les élèves suivant le programme d'immersion (E.M.I.L.E.) : les cours donnés dans la langue cible seront la géographie (2h), l'histoire (2h), le néerlandais (4h) et, en troisième uniquement, l'activité complémentaire de conversation en néerlandais (1h).

Les lignes 23-29 nécessitent deux choix : Soit tu choisis le cours de sciences de base (3h), tu poses alors un choix complémentaire entre le latin, les sciences sociales, les arts d'expression ou l'éducation physique 4h. Soit tu choisis le cours de sciences 5h. Dans ce dernier cas, deux heures seront consacrées à ton travail personnel (étude soit à domicile, soit à l'école, selon l'horaire).

De 30 à 33, le choix est obligatoire. Tu as le choix entre 3 « blocs » de 4h : le cours de néerlandais 4h, le cours d'anglais 4h ou le cours de grec 2h auquel viennent s'ajouter 2h de langues modernes (anglais ou néerlandais). Les cours de langues modernes 2h ne peuvent être choisis seuls.

Comme toujours, une option ne réunissant pas suffisamment de demandes (au minimum 15) ne sera pas organisée. Si tu as choisi une activité qui ne peut être ouverte, tu seras contacté(e) pour un nouveau choix.

Cette grille doit être rendue complétée à ton(ta) titulaire pour le mardi 27/04/2021.

Merci.

Si tes professeurs estiment que tes choix risquent de te poser problème, tu recevras un exemplaire vierge reprenant leurs arguments et tu devras ensuite remettre la nouvelle grille à **Mme Poulin, responsable de la 3^{ème} année** (bureau 303) **pour le lundi 10 mai 2021 au plus tard.** (alice.poulin@sacrecoeurcharleroi.eu)

Sur base de l'ensemble des résultats obtenus en 3^{ème} année, le conseil de classe pourra imposer à l'élève un allègement de son programme de cours en 4^{ème} année. Cela lui sera communiqué après les conseils de classe du mois de juin et une nouvelle grille spécifique à la 4^{ème} année lui sera proposée.